

<https://www.lamanchelibre.fr/actualite-928078-barfleur-l-etat-veut-apporter-des-garanties-sur-le-projet-de-parc-eolien-en-mer>

Barfleur. L'État veut apporter des garanties sur le projet de parc éolien en mer



L'Etat souhaite réaliser des études complémentaires pour rassurer les citoyens et les pêcheurs sur l'implantation d'éoliennes en mer au large de Barfleur. - Illustration

Il y a quelques semaines, l'Etat annonçait son choix d'implanter un parc éolien en mer au large de Barfleur. Les maîtres d'ouvrage du projet - le ministère de la transition écologique et solidaire et RTE (Réseau de transport d'électricité) - veulent désormais jouer la carte de la transparence, s'engageant auprès de la commission particulière du débat public à réaliser des études complémentaires sur les aspects environnementaux et économiques de l'implantation d'un parc éolien. Pêcheurs et associations environnementales avaient en effet pointé pendant le débat des lacunes en connaissances sur l'impact des parcs éoliens offshore.

Pour l'heure, l'accès du futur parc éolien aux activités de pêche professionnelle n'a pas été confirmé. Deux garants ont été nommés pour assurer la poursuite de la concertation post-débat avec les publics concernés. L'Etat a également annoncé engager "*une réflexion sur la manière de donner*

au public une meilleure visibilité sur le développement de l'éolien en mer au large de la Normandie".